

2019-2020

École de la Montée



RAPPORT ANNUEL

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement de l'école de la Montée présente son rapport annuel 2019-2020. Une copie de ce document sera déposée à la commission scolaire en juin 2020.

Sophie Jenkins, présidente
Conseil d'établissement
2019-2020



Le conseil d'établissement de l'école de la Montée est un organisme décisionnel qui, par l'instauration d'une dynamique de gestion entre l'établissement et la commission scolaire, donne à l'école les leviers nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves. Il exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et de chacun. Telle est la condition pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite de tous ses élèves.

L'école de la Montée est un établissement, qui compte 335 élèves pour l'année en cours répartis de la maternelle à la 2^e année du 3^e cycle, et qui se caractérise par sa préoccupation à promouvoir la réussite éducative, les comportements pacifiques et les saines habitudes de vie chez l'ensemble de ses élèves. Nous poursuivons notre mission : instruire, socialiser et qualifier.

L'école a compté sur une direction pour coordonner l'ensemble des activités de l'établissement. Dix-neuf enseignantes et enseignants, une orthopédagogue, deux enseignantes-orthopédagogues, trois techniciennes en éducation spécialisée principalement dédiées à aider des élèves HDAA en classe et au service d'aide, une technicienne en service de garde, dix éducatrices et éducateurs en service de garde, une enseignante en francisation, une psychologue, ainsi qu'une secrétaire d'école, voient à offrir un environnement et des services de qualité. À cette équipe, s'ajoutent les divers intervenants des services complémentaires (infirmière du CISSSO, hygiéniste dentaire, psychologue, éducateurs à la sexualité) et deux surveillantes d'élèves à l'heure du dîner qui supervisent les élèves dîneurs.

Le service de garde a accueilli plus de 165 élèves réguliers et 44 élèves qui y venaient de façon sporadique. La qualité des interventions éducatives et la programmation offerte par l'équipe du service de garde sont des préoccupations constantes pour notre personnel.

Le 5 septembre 2019 avait lieu l'assemblée générale de parents des élèves qui fréquentent notre école. Les parents membres du Conseil d'établissement ont été élus lors de cette assemblée.

Nous avons aussi élu la représentante au Comité de parents, organisme consultatif à la commission scolaire des Draveurs, Madame Christine Denault. Pour le conseil d'établissement, il y a eu élection de la présidente, Madame Sophie Jenkins et Madame Valérie Dumouchel est nommée comme secrétaire.

La continuité de l'organisme de participation de parents (OPP) fut aussi votée. L'OPP est un organisme dont le but est de permettre aux parents de s'impliquer dans la vie de l'école. Ces parents travaillent en collaboration avec la direction. Parmi les activités chapeautées par l'OPP, nous retrouvons: activité parascolaires avec Dimension Sportive et Culturelle Outaouais, soirée cinéma, campagne de financement, fête de la rentrée, BBQ de fin d'année. J'en profite pour remercier les membres de l'OPP de l'école de la Montée pour leur bel engagement.

Le Conseil d'établissement, composé de six parents, six membres du personnel de l'école et d'un membre de la communauté, opère de façon diplomate et efficace dans un esprit de collaboration, de partage et de recherche de consensus pour le meilleur intérêt de tous les élèves. La direction de l'école assiste le conseil dans l'exercice de ses fonctions. La commissaire de notre circonscription est aussi présente aux rencontres.

Membres du conseil d'établissement :

Parents

Madame Sophie Jenkins (présidente)
Madame Catherine Boivin
Madame Véronique Lapointe
Madame Françoise Munganyinka
Madame Christine Denault
Madame Nicole Kepsu
Mme Sandrine Fotse (Substitut)

Équipe-école

Monsieur Daniel Champagne (membre de la communauté)
Madame Valérie Dumouchel (soutien et secrétaire de réunion)
Madame Pascale Furoy (enseignante)
Madame Karel Fabien (enseignante)
Madame Mylène Grandmaison (enseignante)
Madame Marie-Hélène Bégin (professionnel)
Madame Chantale Savard (service de garde)

Commissaire

Madame Nathalie Dorais-Pagé

Direction

Madame Audrey Charest

Cette année, notre conseil a tenu 4 séances publiques (2 octobre, 13 novembre, 11 décembre, 19 février. Étant donné le contexte de la pandémie, 2 séances se sont effectuées par consultation ou en visioconférence (20 au 24 avril et 22 juin). Les grands dossiers suivants y ont été traités aux fins d'information, d'adoption, de consultation ou d'approbation :

- Règles de régie interne du conseil d'établissement;
- Activités éducatives qui nécessitent un changement à l'horaire ou une sortie à l'extérieur;
- Répartition financière aux différentes unités administratives de la commission scolaire (Politique 53-01-13);
- Liste des effets scolaires et des frais exigés aux parents;
- Règles de conduite et mesures de sécurité (Code de vie et Renseignements généraux);
- Règles de fonctionnement du service de garde;
- Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement;
- Révision et prévisions budgétaires;
- Fond à destination spéciale pour la cour d'école;

- Entrée progressive des élèves de la maternelle;
- Répartition du temps de la grille-matières;
- Campagnes de financement.

Les membres du conseil d'établissement ont donné leur approbation à la tenue d'activités de financement pour venir en aide aux activités des élèves destinées à accroître le sentiment d'appartenance des élèves vis-à-vis leur établissement scolaire tout au long de l'année. Plusieurs activités ont été réalisées à la grande satisfaction des élèves et des parents, telles que :

- | | |
|---|---|
| • Sortie au parc dans le cadre du cours d'éducation physique; | • Visite de différents musés; |
| • Vente de sous-marins Subway; | • Marchethon de l'Halloween; |
| • Vente de pizzas; | • VIP avec policier éducateur; |
| • Soirée cinéma à l'école; | • Services des ambulanciers et des acti leader pour faire l'animation des récréations (climat positif); |
| • Soirée jeux de sociétés; | • Sortie à la maison de la Culture; |
| • Sortie au Cinéma 9; | • Invité à l'école (auteur, etc.). |
| • Visite du zoo de reptiles à l'école; | |

L'ensemble des décisions prises par le conseil a eu comme objectif premier de maintenir le bien-être de tous les élèves qui fréquentent l'école de la Montée.

Le budget de 210\$ alloué par la Commission scolaire au conseil d'établissement répondait adéquatement aux besoins exprimés par les membres. Malheureusement, ce budget n'a pas été utilisé puisque le contexte de la pandémie empêchait les rassemblements.

Je remercie les membres du personnel, les bénévoles et les membres du conseil d'établissement pour leur dévouement et leur engagement qui permettent d'assurer une excellente qualité de vie et un milieu scolaire sain et stimulant, contribuant ainsi à la réussite éducative de tous les élèves.

Sophie Jenkins
Présidente du conseil d'établissement
École de la Montée